

“Les Hameaux de la Vallée du Madet”

Les Pierrys

63160 Egliseneuve-près-Billom

e-mail : hameauxmadet@free.fr

Site Internet : <http://hameauxmadet.free.fr>



Assemblée Générale / Compte rendu de la réunion du 17 février 2007 de l'Association « les hameaux de la vallée du Madet » créée sous le n°063020997 et validée par la Préfecture au j.o du 12 08 06.

L'assemblée générale a débuté le 17/02/2007 à 10h15

En présence de trente et une personnes venant non seulement des trois hameaux directement concernés par le projet de lotissement à savoir **les Pierrys, Train et les Maisons Basses** mais aussi d'habitants des hameaux de **Pincoup, Moulin Blanc** ainsi que **Bouys** qui avaient désiré se joindre à nous, et d'une autre personne de la commune ; Jean Teste, président et Bernard Menier, vice président, après avoir accueilli les participants, énoncé les pouvoirs (6) et mandant (1), avoir constaté que le quorum était largement atteint ont rappelé les règles concernant une Assemblée Générale et les statuts de l'association. Ils ont rappelé qu'en cas de vote, seuls les adhérents à jour de cotisation (19) peuvent voter.

Ils ont porté à notre connaissance :

1) Le rapport financier

RAPPORT FINANCIER

LES HAMEAUX DE LA VALLEE DU MADET

Date	Nature de l'opération	Pièces	Dépenses	Recettes	SOLDE
COMPTABILISE 2006					
13,09,2006	remise 15 cotisations	rem CH 7836015		150,00 €	150,00 €
13,09,2006	frais constitution association (JO)	fact 6016271A 25,08	€ 39,00		111,00 €
19,09,2006	Recettes Journée Patrimoine	17,09 Vers 1938758		265,00 €	376,00 €
02,11,2006	Prestation accompagnateur	17,09 ch, 6630856 30,10	€ 42,00		334,00 €
02,11,2006	Denrées diverses pour	17,09 ch, 6630857 30,10	€ 39,71		294,29 €
08,11,2006	boissons diverses pour	17,09 ch,6630858	€ 38,18		256,11 €
15,12,2006	Remise 3 cotisations	rem CH 3897368		30,00 €	286,11 €
			€ 158,89	445,00 €	286,11 €
A COMPTABILISER 2007					
	Remise 1 cotisation			10,00 €	296,11 €
	imp escolore bulletin N°1	ch, 6630859 17,01	€ 62,44		
			€ 221,33	455,00 €	233,67 €
	Pour mémoire				
08,09,2006	1 timbre encreur	Offert	€ 22,00		

2) Le rapport moral

en prenant soin d'insister sur l'objet de l'association, à savoir la concertation des habitants des hameaux... (le tout à consulter sur le site web).

3) La présentation du site internet

ayant pour but de valoriser la richesse environnementale de la commune avec l'opportunité d'ouverture à d'autres hameaux et l'intégration possible d'autres lieux dits qui le souhaiteraient.

4) Le compte rendu de la journée européenne du patrimoine

illustré par de nombreuses photos et ayant réuni environ 400 personnes. Pour une première ce fut un beau succès. Toutefois il a été porté à la connaissance de l'assemblée les raisons pour lesquelles l'article proposé au bulletin municipal n'a pas été accepté comme tel, suite à l'avis du Conseil Municipal (justifiant pour autant la parution de notre bulletin associatif n°1).

. La journée européenne du patrimoine est un lien qui constitue un encouragement à l'ensemble de notre démarche. A ce propos, la prochaine journée du patrimoine aura lieu le 24 juin 2007 et le sujet se rapportera à la flore de notre région. Un travail important pour la préparation de cette journée nous attend d'ors et déjà.

5) Rapide historique et commentaires sur les échanges de courriers successifs (en rappel de lecture sur le site internet)...

D'autre part MR Vigier est intervenu en tant que représentant de la commune d'Egliseneuve près Billom auprès du Parc Livradois Forez pour nous exposer brièvement le travail de délégués relatif au projet du Grand Clermont et notamment concernant la vallée du madet connue comme espace naturel sensible à préserver et dont les règles ne sont pas tenues dans notre commune.

D'autre part Jean Teste et Bernard Menier nous ont précisé la nécessité de se réunir plus souvent, et pour cela de reconstituer un bureau de membres de plus grande proximité

Par ailleurs, suite à l'intervention de plusieurs personnes au sujet d'un passage du bulletin associatif Les hameaux n°1 du 15 janvier 2007 :

« Monsieur Le Maire, rédacteur en chef du dit bulletin, censure en conseil municipal et interdit la parution de notre article !

Les motifs « écrit dans un français de merde » « bourré d'insultes » « donne trop d'importance au modeste travail accompli » et bien qu'absent à cette manifestation : « galvaude la vérité ». »

Parmi ces motifs, il est apparu à Jean Teste et Bernard Menier, nécessaire de préciser que les deux premiers ont été tenus par un élu du conseil municipal sans que quiconque puisse intervenir si ce n'est pour en confirmer leur assentiment. Mr Le Maire, pourtant responsable de la bonne tenue du conseil municipal, n'étant pas pour sa part intervenu pour calmer les propos grossiers avancés pas plus que qui que ce soit du dit conseil. S'étant déjà exprimé par un courrier qu'il nous avait déjà fait parvenir au préalable en date du 26 novembre 2006 et faisant déjà état des son intention d'opposition à cet article, nous avons souhaité pour notre part faire état de ses propos qui pour nous constituent les deux autres motifs du rejet de notre article. Jean TESTE et Bernard MENIER ont levé tout quiproquo...

Jean et Bernard ensuite ont proposé de faire voter l'ensemble des membres de l'association afin de valider l'ensemble des actions menées jusqu'à ce jour au nom de l'association.

Ainsi aux questions :

- Validons-nous l'ensemble des courriers au nom de l'Association ? OUI NON
- Validons-nous le Bulletin de l'Association n°1 ? OUI NON
- Validons-nous la Diffusion du site mise à jour pour l'A.G. ? OUI NON
- Devons nous faire suivre l'information du bulletin n°1 auprès des partenaires extérieurs (DDE / DDA / Parc Livradois Forez / Prefecture ...) en charge de la validation du PLU ? OUI NON

Par un vote à mains levées (18 voix pour / 0 abstention et 0 opposition à chacune des questions), l'ensemble des démarches jusque là entreprises ont reçu l'approbation des membres de l'association.

Jean et Bernard nous ont informé que l'objectif du site Internet était aussi de pouvoir faire référence à notre questionnement initial pour ce qui est du PLU et les constructions envisagées sur le sectionnal des Maisons Basses. Chacun pourra et devrait alors se faire sa propre idée de la lecture des courriers échangés.

D'autre part, il a été également convenu qu'à la question suivante :

→→→ La Concertation envisagée comme telle par le Conseil Municipal nous paraît-elle satisfaisante ?

La réponse a été de façon unanime **NON**

Enfin il a été envisagé quel développement pour...

- Notre site Internet <http://hameauxmadet.free.fr>
- Les échanges avec la Mairie
- Notre participation à l'ENQUETE PUBLIQUE à présent

Il serait souhaitable de constituer à l'avenir une petite équipe pour enrichir davantage encore notre site Internet et favoriser les échanges avec la mairie.

Pour rappel donc, l'enquête publique aura lieu prochainement et chacun pourra s'y exprimer librement, soit individuellement, soit au nom de l'association, soit au nom des habitants des hameaux.

Ce fut alors le moment d'élire les membres du Conseil d'Administration de l'Association, à savoir :

AVRIL Maud
BRIERE Danielle
FOULHOUX Léa
GARDETTE Jean-Marc
GAURAZ Claude.
MARTINI Jean
MENIER Bernard
ROSENPLAC Michel
TESTE Jean
VIGNARD Jean-Paul

La première réunion du Conseil d'Administration est fixée au mardi 27 février 2007 et aura pour ordre du jour ==>

- 1) l'élection du bureau
- 2) la rédaction du courrier en direction des partenaires extérieurs du PLU
- 3) la Mise en place de la journée du patrimoine du 24 juin 2007
- 4) la préparation de notre participation à l'enquête publique

Un rappel de la cotisation: 5€ par personne en lieu et place de 10€ par famille l'an dernier.

L'assemblée générale s'est terminée le 17/02/2007 à 12h30

Le tout clôturé par un pot de l'amitié pour terminer cordialement cette première Assemblée Générale.

Les membres du Conseil d'Administration
au nom de l'Association
"Les Hameaux de la Vallée du Madet"
hameauxmadet@free.fr
<http://hameauxmadet.free.fr>

AVRIL Maud

MARTINI Jean

BRIERE Danielle

MENIER Bernard

FOULHOUX Léa

ROSENPLAC Michel

GARDETTE Jean-Marc

TESTE Jean

GAURAZ Claude

VIGNARD Jean-Paul



Source photographique : <http://membres.lycos.fr/mauricebeignier/> (avec son aimable autorisation)